



Contrat mutuelle Sxislife

Par **kevinkinou**, le **07/04/2013** à **18:34**

Bonjour, décidément je vois que je ne suis pas la seule! la swisslife a ouvert au 25ème anniversaire de mon fils un contrat séparé du mien et a continué à se prélever sur mon compte...en difficultés financières les prélèvements n'ont pas pu se faire et ils ont mis aux huissiers (2 différents pour plus de simplicité..)le règlement des 2 contrats pour l'année entière alors qu'ils ont arrêté de nous assurer ...en ont-ils le droit ou est-ce une clause abusive?

je voyage beaucoup et je n'avais approfondi ces 2 prélèvements sur mon compte bancaire. Le contrat de mon fils je l'ai découvert à cette occasion...je leur ai demandé le double de mon autorisation de prélèvement sur mon compte...ils ne répondent pas à mes demandes en RAR mais continuent de nous harceler par voie d'huissiers et recouvrement. Ils viennent même de facturer 3 mois de 2013 à mon fils. Comment faire cesser cela ? merci de me répondre car je craque de passer autant de temps...